

Semaine Santé et Sécurité au Travail

Protocole pour faire une inscription, que ce soit pour vous ou pour un collègue

Une fois le module choisi :

Cliquer sur inscription

Choisissez quel type d'inscription vous souhaitez faire \rightarrow « Pour vous à titre professionnel » Indiquez ensuite si vous avez déjà un compte CEP ou pas.



Si vous avez déjà un compte CEP, indiquez votre adresse mail et votre mot de passe puis cliquez sur « S'identifier »



Si vous n'avez pas de comptes CEP



Complétez ensuite vos données et cliquez sur « Valider » Acceptez ensuite les conditions générales et cliquez sur « Inscription »



Vous allez ensuite recevoir un mail automatique informant réception de votre inscription. Rapidement, vous recevrez un 2^e mail qui validera celle-ci.

Pour faire une inscription pour un collègue :

	Inscription TYPE D'INSCRIPTION	
	 Pour vous, à titre professionnel Pour des collègues, à titre professionnel A titre privé 	
	J'ai déjà un compte CEP	Je n'ai pas de compte CEP

Indiquez ensuite si vous avez déjà un compte CEP ou pas.

Si vous avez un compte indiquez votre adresse mail et votre mot de passe puis cliquez sur « S'identifier »

Mon compte		×
E-mail		
Mot de passe		
S'identifier Fermer	Mot de passe oublié ?	

Contrôlez vos données et cliquez sur Valider

Si vous n'avez pas de comptes CEP

Inscription	
TYPE D'INSCRIPTION	
O Pour vous, à titre professionnel	
 Pour des collègues, à titre professionnel 	
○ A titre privé	
J'ai déjà un compte CEP	Je n'ai pas de compte CEP

Complétez ensuite vos données et cliquez sur « Valider »

Vous pourrez ensuite inscrire votre collègue soit en le sélectionnant dans la liste des personnes déjà enregistrées ou alors vous pourrez lui créer un compte selon la même procédure que pour vous.

	inscriptior	J			
>	Sélectionne Utilisez les cases à coche cette formation.	r les perso r pour sélectionner les ur un collègue.	nnes à	inscrire e vous souhaitez inscrire	à
	Nom, prénom	Fonction	Accès	Formations	
	Vous ne gérez aucun co	llègue actuellement.			
	Inscrire				

Lorsque vous créer un compte pour un collègue, vous avez la possibilité de donner ou pas un accès direct à son compte

ACCÈS
Accès direct ?
OuiNon
E-mail*
votre e-mail
Confirmer votre e-mail*

Accès direct oui : cela signifie que le collègue va également recevoir les mails d'information et peut s'inscrire lui-même à d'autres formations. Il peut également consulter son compte.

Accès direct non : c'est vous qui gérez la totalité de ses actions de formation et êtes donc responsable de lui transmettre les informations utiles.

En cas de problème, l'équipe du CEP se tient à votre disposition e-mail : info.cep@vd.ch téléphone : +41 (0)21 648 77 55